



CRITÈRES		SECTION SPORTIVE 2 ^D CYCLE - PÔLE D'EXCELLENCE DE FOOTBALL AMATEUR
CADRE		<ul style="list-style-type: none"> Schéma régional du Football en Milieu Scolaire (FMS) - Projet «Ligue». Lycées ou établissements en réseau. Projet d'établissement, aménagements d'horaires, suivi. Charte des sections sportives scolaires (Éducation Nationale). Engagement du Président de Ligue et/ou de District. Engagement de la Commission du FMS. Lien avec club / section Futsal
CONVENTION		<ul style="list-style-type: none"> Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le FMS. À établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge).
DÉPÔT DE DOSSIER D'OUVERTURE		<ul style="list-style-type: none"> Janvier - Février = dépôt du dossier auprès de l'Inspection Académique. Mars - Avril = validation académique pour ouverture en Septembre.
OBJECTIFS		<ul style="list-style-type: none"> Développer l'excellence au niveau de la pratique. Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 18h-18h30.
SCOLARITÉ		<ul style="list-style-type: none"> Dérogation à la carte scolaire sur le secteur (recrutement dans la région d'appartenance). Inscription sur la carte académique des sections sportives du Rectorat.
ACTIVITÉ	BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> À établir et fournir auprès de la Ligue avant le début de saison.
	FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Programme et principes pédagogiques de la DTN. Mise en place d'information (hygiène, dopage, lois du jeu...). Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements. Participation obligatoire aux compétitions UNSS. Participation aux formations fédérales. 4 séances hebdomadaires.
	RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> «Accueillir tout(e) jeune motivé(e) et scolairement admissible». Concours à prévoir selon les tests préconisés par la FFF. Commission d'admission (composition établie). Tests psychotechniques et entretien de motivation.
STRUCTURE	INSTALLATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel. Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance). Proximité des terrains et des vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10 mn à pieds, prévoir un moyen de transport). 1 aire de jeux aux dimensions d'un terrain de handball. Salle de musculation disponible suivant la programmation.
	HÉBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Non prévu, sauf caractère exceptionnel et historique de la section. Facultatif, adapté aux besoins et identifié de toute autre structure.
	MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement. Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie). Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...).
SUIVI	SUIVI MÉDICAL	<ul style="list-style-type: none"> 1-2 visites médicales annuelles. Disponibilité et accessibilité du corps médical au quotidien lors des plages d'entraînement.
	SUIVI SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Présence souhaitée au conseil de classe. Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique. Fiche de liaison avec l'établissement.
	SUIVI SPORTIF	<ul style="list-style-type: none"> Préparation et bilan des séances. Suivi administratif FFF-DTN (fiches de critères de moyens et d'efficacité à retourner avant le 15/12/N).
ENCADREMENT	EFFECTIF MIN/MAX	<ul style="list-style-type: none"> Voir les Cahiers des Charges des Sections Sportives 2d cycle Masculine / Féminine, Futsal et Arbitrage.
	ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> 1 responsable pédagogique (Professeur d'EPS ou autre). 1 responsable technique diplômé.
	ENCADREMENT TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur PEFA / Responsable technique : DES. Adjoint technique : BEF. Spécialiste Gardien de But : Certificat GdB (Perfectionnement). Spécialiste Futsal : Certificat Futsal. Spécialiste Arbitrage : CTRA ou intervenant désigné par le CTRA.